# Compte rendu de la séance du 03 mars 2020

**Etaient présents**: M. RATS, M. DEHON, Mme CHAPELLE, M. LEGENTIL, M. LAIR, Mme BRUMENT, M. GUERIN, M. DRONY, M. RENAULT, MME DUMESNIL, M. BLONDEL.

**Etaient absents**: Mme MEDRINAL

Secrétaire de séance : Monsieur Denis RENAULT

#### **ORDRE DU JOUR:**

# 1) Communications

- Données de collecte de vêtements : tableau récapitulatif.
- Objectif VTT : Randonnée Souvenir « Philippe DEMOGEOT VTT » le 22 mars 2020.
- Arrêté d'ouverture de la pêche en eau douce.
- Courrier au Département concernant l'échange de la rue des sources et la rue de Saint Jean d'Abbetot

# 2) Eglise de Saint Jean d'Abbetot

a. Diagnostic DRAC

### 3) Le Havre Seine Métropole

a. Convention cadre « Facturation énergie- Eclairage Public ».

### 4) Questions diverses

# **Communications**

**Données de collecte de vêtements :** Monsieur le Maire présente le chiffre de 149 kilos de vêtements collectés pour le mois de janvier 2020.

**Objectif VTT :** La randonnée souvenir Philippe DEMOGEOT se déroulera le 22 mars prochain et traversera notre commune.

Arrêté d'ouverture de la pêche en eau douce : Monsieur le Maire informe que la Direction Départementale des Territoires Bureau de la Nature, la forêt et du Développement Rural, a transmis l'arrêté portant sur les périodes d'ouverture de la pêche en eau douce dans le département de la Seine Maritime pour l'année 2020. Cet arrêté est consultable en mairie.

Echange de voirie communale / départementale : Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de l'envoi d'un courrier à Monsieur Denis MERVILLE, conseiller départemental pour demander l'échange de la rue des sources (communale) et de la rue saint jean d'Abbetot (départementale).

#### Eglise de Saint Jean d'Abbetot

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelle de Normandie pour évoquer une étude de diagnostic pour l'église de Saint Jean d'Abbetot.

**Monsieur GUERIN** précise que la dernière réunion qui avait eu lieu en 2018 avait comporté trop d'informations.

Cette fois la réunion a été plus précise. Monsieur TOGNI a bien spécifié qu'il fallait y aller doucement et que les tranches d'étude et de travaux se feront au fur et à mesure.

Nous n'avons pas besoin d'avoir plusieurs superviseurs pour ce projet comme proposé la dernière fois.

Monsieur TOGNI nous a confirmé que notre dossier était toujours sur la pile.

C'est à nous de recruter un architecte pour l'étude de diagnostic. La liste nous est fournie par la DRAC. Des lots seront alors établis par poste de travaux.

Il faudra que l'on fasse des choses qui ne se voient pas et qui se voient.

Sachant aussi que des universitaires sont venus et ils ont pu réaliser un mémoire sur l'église e, ce qui pourra servir de base à l'architecte.

#### **Eclairage Public**

Monsieur le Maire précise qu'un travail de précision a été réalisé par les secrétaires pour la distinction des points lumineux avec des armoires mixte, des armoires qui restent à la commune et les autres qui appartiennent dorénavant à la communauté urbaine.

**Monsieur DEHON** précise que la communauté urbaine demande au SDE 76 pour faire intervenir la société réseaux environnement.

Je précise qu'Aline fait une demande d'intervention dès qu'un dysfonctionnement existe sur des candélabres ou des ampoules sur une application qui est censée transmettre l'information. Cette application n'est pas encore au point et ne fonctionne pas bien.

Nous échangeons beaucoup par mail pour essayer, au maximum, de palier aux soucis rencontrés.

Monsieur BLONDEL, de la communauté urbaine, est notre interlocuteur et se charge de régler au plus vite nos mails. Il a fourni au SDE 76 une étude pour l'éclairage de la commune.

En ce qui concerne la route de l'Abbaye voici le retour de la CU : « Sur départementale D112, rue de l'Abbaye, remplacement par leds de 4 lanternes de style lampes à décharge, place pour place, suite 1 lanterne HS déposée »

Un autre sujet concernant la rue de la pépinière, le matériel n'existe plus il faut partir avec un nouveau schéma de renouvellement.

Clos normand : Il faut changer l'ampoule et le globe est cassé.

# **Questions diverses**

Monsieur informe les membres des consignes reçues de la Préfecture concernant le Coronavirus. D'autres consignes nous parviendront au fur et à mesure de l'évolution de ce virus.

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu la sénatrice Madame Catherine MORIN -DESSAILLY, et un échange a pu se faire sur la loi ELAN et la loi LITTORAL.

Monsieur le Maire précise qu'il est invité avec le monsieur le Maire de Cauville sur Mer à Paris pour évoquer ce sujet. Il pourrait être question de faire marche arrière sur les bâtiments agricoles qui sont non réhabilitables à ce jour. Le grenelle nous demande de préserver notre patrimoine agricole mais étant concerné par la loi littorale, les 50 bâtiments réhabilitables ne peuvent l'être actuellement.

Cette rencontre avec le ministre pourra intervenir, au plus tard au mois d'avril.

Monsieur le Maire fait part de sa présence à l'assemblée générale de la MFR et des remerciements pour la subvention et des bonnes relations avec la commune.

Sans autre question, la séance est levée à 22h20.

Affichage mairie le 12/03/2020